

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 71 (1974)  
**Heft:** 7

**Vorwort:** Éditorial  
**Autor:** Fournier, André

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

### ÉDITORIAL

Monsieur le rédacteur,

*Vous avez réservé une place d'honneur dans notre « Journal suisse d'apiculture » au contenu de la lettre que je vous ai adressée personnellement en avril dernier. Vous l'avez décortiquée et commentée à votre façon dans votre éditorial de mai. Je ne vous cache pas mon étonnement ni mon plaisir de trouver mon écrit à la une de notre journal ! Je vous dirai même qu'à un certain moment, l'idée de vous demander un dédommagement a effleuré mon esprit. En effet, vous avez, sans mon autorisation, reproduit ma pensée dans le journal dont vous assumez la parution. Ignorez-vous ce qu'est le droit d'auteur ? Réflexion faite, je ne vous tiendrai point rigueur et, puisque ma première missive semble avoir été une sorte de collaboration à notre revue mensuelle, je ne vous causerai pas d'ennui et, après coup, je vous cède le droit de l'avoir reproduite dans votre éditorial de mai dernier.*

*Dans votre article de juin, vous tombez à bride abattue sur les apiculteurs et abonnés qui vous adressent des demandes de changements d'adresses. Pour ce faire, vous interpellez ceux qui ne lisent pas le journal. Pensez-vous qu'il se trouve des apiculteurs ou des abonnés qui ne parcoururent pas régulièrement notre revue apicole ?*

*Un apiculteur de ma région m'a fait part dernièrement du fait que cette année-ci, malgré la bonne marche de son rucher en général, il constate une certaine agressivité de ses abeilles. Il est vrai que ces dernières ont été passablement dérangées au début du printemps par des travaux de construction d'une ligne électrique qui, dans l'intervalle, fut mise sous tension. Qu'en pensez-vous ?*

*Puisque vous m'incitez à collaborer avec vous, c'est bien volontiers, Monsieur le rédacteur, que de temps à autre, je vous écrirai quelques lignes pour vous faciliter la tâche.*

J. des F.

*Cher Monsieur J. des F.*

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai lu votre lettre qui vient de me parvenir et c'est avec non moins de plaisir que je la reproduis dans le présent numéro du journal. Continuez sur votre lancée et

vous aurez l'honneur de grossir les rangs clairsemés des collaborateurs de notre « Journal suisse d'apiculture ». Mais, pour l'amour du ciel, ne parlez surtout pas de droit d'auteur ! Vous savez comme moi que **ventre affamé n'a pas d'oreille**. Sans prétendre que j'utilise comme il me plaît toute correspondance qui m'est adressée, je relève que je me trouve trop souvent démunie de matière première pour l'élaboration du journal et qu'à certaines occasions, il m'est bien nécessaire, à défaut de pouvoir faire comme je devrais, faire comme je peux.

Vous me demandez s'il se trouve des apiculteurs ou des abonnés qui ne lisent pas régulièrement le journal ; je ne vous citerai que l'exemple de ce secrétaire de section à qui il a fallu trois ans pour se rendre compte que la rédaction du « Journal suisse d'apiculture » n'était plus au Locle, mais à Sion !

Votre ami apiculteur qui constate que malgré la bonne marche de son rucher en général ses abeilles semblent plus agressives cette année-ci devra, à l'avenir, prendre ses précautions. En effet, si l'on connaît depuis assez longtemps l'influence du champ magnétique sur les abeilles, des recherches faites récemment par le professeur **Wellenstein** (République fédérale d'Allemagne) pour connaître quelle influence exerce sur elles le courant électrique démontrent que placées directement sous des lignes de transport d'électricité à distance, les abeilles sont très actives et récoltent beaucoup plus de miel. Malheureusement, les expériences faites dans ce domaine démontrent aussi que placées à de tels endroits, les abeilles sont extrêmement agressives. C'est pourquoi, il est recommandé de situer les ruches à une distance minimum de 50 à 100 m d'une ligne à haute tension.

Chers lecteurs et chers apiculteurs de Romandie, sachez encore qu'à la suite d'une erreur qui fut commise dans l'élaboration du journal de juin dernier, une annonce à conséquences fâcheuses fut la cause de bien des désagréments. Il s'agit de celle-ci :

~~Vieille cire Fr. 3.50 le kg., paiement comptant.~~  
~~Expédier à Adrien Rechat, 1343 Les Charbonnières.~~

Prenez bonne note que cette annonce n'aurait pas dû paraître et que M. Rochat n'est plus amateur de vieille cire. C'est pourquoi les apiculteurs qui lui ont adressé des colis les ont vu revenir. Un malheureux concours de circonstances a fait que cette annonce de l'an passé a paru dans notre journal de juin 1974. Rédaction et imprimerie prient M. Rochat et les apiculteurs intéressés de nous excuser pour ce contretemps.

Malgré cet incident de parcours, répétons avec le philosophe que le monde est un miroir dans lequel nous nous réfléchissons nous-mêmes. Si nous sourions, il nous sourit, si nous lui montrons un visage désagréable, il nous fait grise mine !

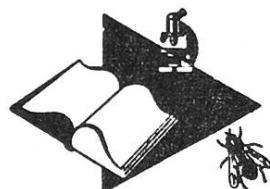
Sion, le 15 juin 1974.

*A. Fournier.*

### SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

|   |                         |
|---|-------------------------|
| Report des mois précédents                                  | Fr. 890.—               |
| 21. Georges Fragnière, route de Villars 56, <b>Fribourg</b> | Fr. 50.—                |
| 22. Rodolphe Biselx, route de Fully, <b>Martigny</b>        | Fr. 50.—                |
| <b>Total au 30 juin 1974</b>                                | <b><u>Fr. 990.—</u></b> |

Merci aux généreux donateurs !  
Et que la liste s'allonge !



### DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

*L'article que nous publions, ci-après, sous la signature du professeur Mac Gregor, nous paraît s'insérer tout à fait dans le thème général du Congrès API-MONDIA, à Grenoble, en 1975.*

### LA POLLINISATION PAR LES INSECTES SON IMPORTANCE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

S. E. Mac Gregor (Etats-Unis)

Le problème de la pollinisation par les insectes ne se limite plus aux pomiculteurs, aux maraîchers et aux cultivateurs isolés de légumes. Ce problème a acquis une importance internationale et il faudrait qu'on lui accorde une attention proportionnelle aux services rendus. Dans le monde, il n'y a que 12 plantes qui fournissent presque 90 % de notre nourriture. Ce sont les bananes, le blé, le maïs, le manioc, le millet, la noix de coco, l'orge, les patates, les